

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **25 (1880)**

Heft 14

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 14

Lausanne, le 23 Août 1880.

XXV^e Année.

SOMMAIRE. — La discipline du feu, p. 305. — Rassemblement de la III^e Division d'armée, p. 309. — La place d'armes fédérale pour les écoles de tir, p. 318. — Nouvelles et chronique, p. 320.

LA DISCIPLINE DU FEU¹.

La discipline du feu, comme elle est entendue aujourd'hui, destinée « à assujettir à des règles l'emploi du feu dans le combat et à obliger le soldat à ménager ses munitions » est une exigence qu'on peut dire née avec la récente adoption des fusils à tir rapide. Avec le fusil se chargeant par la bouche il y avait des principes réglant l'emploi des feux ; mais, s'ils étaient négligés et si dans la bataille les troupes manquaient de cartouches, on changeait, au commencement de l'action, les corps engagés ; pour l'acte décisif, la silencieuse baïonnette, comme l'appelait Souwaroff, tenait lieu de tout.

En fait, nous voyons l'école française jusqu'en 1859, l'école russe jusqu'en 1877-78, d'autres jusqu'à une époque plus ou moins rapprochée, mépriser le feu de la mousqueterie et le considérer comme bon seulement à remplir le temps entre le début de la lutte et le moment où l'infanterie réunie courra à l'assaut.

Les choses se passent maintenant d'une façon toute différente. Le fusil n'est plus le manche de la baïonnette, mais bien l'instrument mortel qui fait le plus grand nombre de victimes et, en dernière analyse, décide la victoire. Avec le fusil à chargement par la bouche, le feu s'ouvrait à 300 ou 400 pas ; avec l'arme se chargeant par la culasse, sur terrain découvert, et à cette distance, un des deux adversaires sera bien vite détruit ; avec le premier, un soldat exercé pouvait tirer quatre ou cinq coups par une minute ; avec le second, une recrue de 40 jours peut tirer, dans le même temps, huit ou dix cartouches.

Les seules considérations de portée, de justesse et de vitesse suffiraient pour démontrer quelle incalculable importance les armes à tir rapide ont donné à la discipline du feu.

Il y a d'autres faits à considérer.

Les pertes beaucoup plus faibles, en proportion du temps, dans les combats anciens que dans les combats actuels, et de là, un moindre découragement ; l'âge plus avancé et l'expérience des soldats ; les mouvements lents et pénibles de l'ancienne charge, pour ne pas chercher plus loin, étaient certainement autant de freins s'opposant à un gaspillage inconsidéré des munitions. Aujourd'hui, au contraire, les guerres démontrent que, laissant suivre à nos jeunes soldats les suggestions de leur instinct, ceux-ci, pour s'étourdir dans le

¹ D'après la *Rivista militare italiana*, (juillet 1880.)